

PLUi de Parempuyre : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 11 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Parempuyre (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 5 mai 2026. Il délimite 85 zones, dont 25 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 11 mai 2026.

- Le PLUi de Parempuyre s'applique dans sa version du 5 mai 2026 ; nous publions 1 extrait de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 85 zones : 25 urbaines (U), 3 à urbaniser (AU), 32 agricoles (A) et 25 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Parempuyre occupe le rang 94 par le nombre de zones délimitées : 30 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 603 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Parempuyre depuis 2013, pour 2 447 logements créés (base Sítadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	85 zones
Zones urbaines (U)	25 zones
Zones à urbaniser (AU)	3 zones
Zones agricoles (A)	32 zones
Zones naturelles (N)	25 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI BORDEAUX METROPOLE
Version du	5 mai 2026
Partition GPU	DU_243300316
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_243300316/0b6c6621184959caf3fa5b684f929657/243300316_reglement_20260505.pdf
Règles extraites	1 extrait
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Parempuyre

Risques majeurs recensés	Inondation, Mouvement de terrain, Séisme, Risque industriel
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	12 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/parempuyre-33312>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi de Parempuyre : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UM11, UM16, UM36, UM7, UM9, UP77, US1, US13, US3, US5

Situation administrative

Code INSEE

33312

Code postal

33290

Intercommunalité

Bordeaux Métropole

Département

Gironde

Région

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

85 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

85 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

85 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Saint-Louis-de-Montferrand (4,0 km)

43 zones

Blanquefort (4,2 km)

117 zones

Ambarès-et-Lagrave (6,7 km)

168 zones

Ambès (7,0 km)

68 zones

Bassens (7,0 km)

77 zones

Bruges (7,4 km)

91 zones

Saint-Vincent-de-Paul (8,3 km)

87 zones

Le Taillan-Médoc (8,8 km)

121 zones

Carbon-Blanc (8,8 km)

53 zones

Eysines (9,8 km)

126 zones

Le Bouscat (10,1 km)

79 zones

Bordeaux (10,3 km)

288 zones

Lormont (10,3 km)

81 zones

Cenon (12,1 km)

87 zones

Le Haillan (12,5 km)

66 zones

Saint-Aubin-de-Médoc (13,1 km)

68 zones

Artigues-près-Bordeaux (13,1 km)

53 zones

Floirac (14,5 km)

86 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/parempuyre-33312>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.